

Livret de compétences expérimental

À la découverte de compétences cachées

Dans cet établissement, une équipe d'enseignants réfléchit à l'élaboration du "livret de compétences expérimental" en repérant les compétences que les élèves construisent en dehors du temps scolaire proprement dit. Observations, contacts extérieurs, reformulations, tout un travail nouveau se met en place.

Lycée Raoul-Vadepied, Évron [53]

Propos recueillis par M. Le Bihan auprès de G. Kaluzny, professeur de sciences physiques et professeur principal

Suite à un appel à projet, l'établissement s'est porté candidat pour expérimenter le "livret de compétences expérimental". Celui-ci est issu de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. "Le livret de compétences expérimental doit être le vecteur d'une orientation positive et permettre à chaque jeune de mieux identifier ses aspirations et son potentiel, et de les valoriser dans la construction de son parcours de formation et de ses choix d'orientation." Quatorze établissements de l'académie sont concernés. La cité scolaire d'Évron est le seul établissement du département qui expérimente ce livret. Il le fait au niveau des classes de troisième : une troisième générale de collège, une troisième Segpa, et la classe de troisième découverte professionnelle six heures du lycée. C'est le travail effectué avec cette dernière que nous allons relater.

Quelles compétences ?

Ce livret a pour but de recenser des compétences acquises dans des domaines qui ne relèvent pas des apprentissages disciplinaires. Ces compétences peuvent être acquises dans le cadre scolaire, lors de stages, d'échanges culturels, d'activités non disciplinaires... Mais elles peuvent surtout être repérées dans un cadre extrascolaire : engagements associatifs, stages en entreprises, aptitudes développées dans le cadre familial,

découvertes des formations et des métiers. Ce livret a pour finalité de valoriser les divers acquis du jeune, de lui apprendre à s'autoévaluer, et d'éclairer ses réflexions sur ses choix possibles d'orientation.

Quelles différences entre les deux livrets ?

Le livret personnel de compétences est destiné à la validation des trois paliers du socle commun. L'évaluation est menée par les enseignants, et sa validation est du ressort de l'équipe pédagogique. Le livret expérimental, lui, recense des compétences acquises en dehors du cadre scolaire. Et surtout, il est construit par le jeune lui-même, en liaison avec ses enseignants ou ses référents du cadre associatif ou professionnel, voire sa famille. Ce jeune doit être volontaire pour s'inscrire dans ce dispositif, obtenir des attestations certifiées ; sa démarche est encadrée par un enseignant avec qui il aura régulièrement des entretiens. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux items, mais de prendre surtout en considération les compétences 6 (compétences sociales et civiques) et 7 (autonomie et initiative).

Un projet d'équipe en classe de 3^e DP6

L'expérience a commencé à la rentrée 2010 et se poursuit pendant l'année scolaire 2011-2012. Un bilan sera effectué au niveau national en septembre 2012. Une

équipe de dix professeurs autour du professeur principal a donc mis en œuvre, comme dans tous les établissements, le livret personnel de compétences, mais aussi pris en charge l'élaboration progressive d'un livret expérimental. Si toutes les compétences sont travaillées en classe au long de l'année, des apprentissages plus spécifiques et des observations dans toutes les disciplines sont effectuées par périodes de deux mois et font l'objet de réunion-bilan de l'équipe. Les compétences 6 (civiques et citoyennes) et 7 (autonomie et initiative) sont prioritaires en début d'année. Entre Noël et février, l'équipe est plus focalisée sur les compétences 1 (maîtrise de la langue française). Les professeurs des différentes disciplines proposent alors des activités de lecture et d'écriture plus fréquentes et plus complexes. Les contrôles mentionnent les items qui sont évalués, mais aussi ceux qui sont en cours d'apprentissage (voir ci-dessous). Il en est de même pour les compétences 3 et 5. Les compétences en langues et en informatique font l'objet d'un

traitement à part. En ce qui concerne le livret expérimental, les tâches d'observation sont réparties entre les différents enseignants et centralisées par le professeur principal.

Des compétences extra-scolaires à valoriser

La particularité du livret expérimental est de prendre en compte les compétences acquises en dehors du cadre scolaire. Mais comment savoir quel est le comportement d'un élève à l'extérieur de l'établissement ? Comment savoir s'il est inscrit dans une association sportive ou culturelle et dans laquelle ? Aussi, au cours du premier trimestre, le professeur principal organise-t-il un entretien d'environ trois quarts d'heure avec chaque élève de la classe. Il prend le temps de leur expliquer ce qu'est ce livret expérimental que chacun devra contribuer à remplir. Il cherche à savoir s'il est investi dans une association et prend des informations

Un en-tête de copie

Nom :

Prénom :

Date :

TP5 : Identification d'ions

Compétences du socle commun

Compétence 1 : La maîtrise de la langue française

Dégager par écrit l'essentiel d'un texte lu
Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué
Manifester de la motivation pour l'activité proposée

Compétence 6 : Les compétences sociales et civiques

Respecter et mettre en œuvre des règles de vie collective

Compétence 3 : Les principaux éléments de la culture scientifique

Présenter une démarche suivie et les résultats obtenus
Pratiquer une démarche expérimentale
Réaliser, manipuler, appliquer des consignes

Évaluation

Tu as répondu correctement aux exercices sans l'aide du professeur	/ 4
Tu as proposé un protocole	/ 1
Tu as trouvé un protocole permettant d'identifier les 3 produits	/ 3
Tu as identifié les trois produits	/ 3
Tu as trouvé l'utilité du BBT en répondant correctement à l'exercice 4 du TP	/ 2
Tu as respecté les consignes du compte-rendu pour faire un protocole	/ 1
Ton travail est soigné (pas de ratures – principales remarques soulignées – schéma au crayon – Utilisation de couleurs)	/ 4
Tu t'es conduit de façon citoyenne (respect des autres – aide à tes camarades)	/ 2

Objectifs du travail aujourd'hui

- Exploiter les résultats trouvés dans le TP précédent
- Proposer une démarche expérimentale
- Pratiquer une démarche expérimentale
- Identifier 3 produits par la présence d'ions qu'ils contiennent

sur son encadrement. L'élève doit donner alors son accord pour que l'enseignant rencontre, en sa présence, le responsable. Dans cette classe de vingt-quatre élèves, six sont inscrits à des clubs : deux font du football, deux du taekwondo, deux du tennis de table. Enfin un élève est en foyer d'accueil. Participer à des activités sportives nécessite de respecter un certain nombre de règles, de faire preuve de certaines qualités qui relèvent des compétences 6 (civiques et citoyennes) et 7 (autonomie et initiative). L'enseignant va donc chercher à savoir comment se comporte l'élève dans ce contexte.

Pour les élèves en difficulté, ce dossier est un support important pour un entretien d'embauche, alors qu'ils ont du mal à s'exprimer oralement.

Se comprendre

Cependant, la rencontre et les échanges avec les "coachs" des équipes sportives se font dans un tout autre langage que celui du livret de compétences ! "Il est bon joueur, surclassé, il s'énerve après l'arbitre...". Il faut transposer ces informations dans un cadre et des formulations proches des items du livret, avec toujours l'accord de l'élève concerné. Les informations sont réparties par l'équipe enseignante dans un tableau qui distingue les tâches (participation à un tournoi, arbitrage de matchs, séances d'entraînement...) et compétences mises en œuvre en précisant les attitudes ou savoir-être et les capacités ou savoir-faire. Dans un cas, "il respecte les décisions de l'arbitre, garde son calme, félicite son équipier, remercie ses adversaires, s'implique physiquement, aide les plus jeunes...". Dans l'autre cas, "il dispose de la tenue conforme, est présent quelques minutes avant l'entraînement, exécute les consignes d'échauffement, est capable d'arbitrer une rencontre, de remplir une feuille de match...". L'élève a ainsi montré qu'il a "un comportement responsable" (C6). En rencontrant l'éducateur en charge du foyer éducatif de Laval où loge un élève de la classe, le professeur apprend qu'il "fait preuve d'initiative et d'autonomie" (C7). En effet, il se lève et se couche à l'heure sans qu'on le lui demande, il a préparé seul un repas pour dix personnes en effectuant les achats tout en respectant le budget donné, il a su s'organiser ensuite pour cuisiner le repas. Cette activité manifeste plus que bien des activités scolaires la capacité à "s'impliquer dans un projet" ou "à prendre des décisions". On découvre parfois des compétences insoupçonnées, comme dans ce cas de l'investissement

inattendu d'un élève footballeur pour aider à l'organisation d'une soirée de son association sportive.

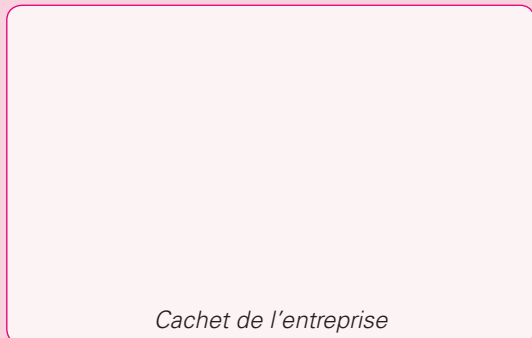
Faire en sorte que tous les élèves soient concernés

Mais comment alimenter ce livret si seulement sept élèves sont concernés ? Où trouver des situations qui permettent ainsi de voir les élèves en action en dehors de la classe où l'on observe aussi, bien entendu, leur capacité à travailler ensemble ou à se déplacer discrètement pour respecter le travail des autres ? Ces dispositifs sont limités. Les enseignants ont donc cherché à proposer des activités nouvelles où ils pourraient observer tous les élèves dans un cadre hors scolaire. En début d'année, par exemple, ils organisent une journée à l'extérieur, encadrée par le professeur d'EPS et par deux éducateurs sportifs. Les élèves pratiquent la course d'orientation, l'accrobranche... Les enseignants observent et prennent en compte les remarques des éducateurs sur le comportement des élèves : respect des consignes de sécurité, esprit d'équipe, participations volontaires ou refus d'activités, retards... Toutes ces informations sont reprises lors de la réunion de l'équipe et sont mentionnées dans les fiches qui intégreront le livret. Les élèves sont tenus au courant des observations effectuées. De plus, cette année, des activités extrascolaires sont prévues sur des durées conséquentes, interventions d'un comédien professionnel, d'un conteur, d'un danseur de hip-hop ou d'un circassien. Ces journées, occasion d'une ouverture culturelle, permettront de vérifier dans un cadre différent des compétences difficiles à évaluer, et d'acquérir d'autres compétences du socle.

En 3^e DP6, un incontournable : les stages en entreprises

Les élèves de cette classe de "découverte professionnelle" sont tenus d'effectuer des stages en entreprise, situations extérieures au cadre scolaire, sous la responsabilité d'un tuteur qui peut être un observateur privilégié des comportements de l'élève. Mais il n'est pas possible de recopier à la lettre les items du livret de compétences. L'enseignant a donc décliné des formulations du livret sur une nouvelle fiche que le tuteur remplit avec l'élève (voir page 4). Ainsi pour savoir si la compétence 6 "avoir un comportement responsable" est acquise (ou non, ou en cours d'acquisition), on l'a formulée en termes de comportements observables propres à la situation d'entreprise, facilement repérables comme : "n'arrive pas en retard, a toujours été présent, fait preuve de respect vis-à-vis des personnels de l'entreprise, porte des vêtements adaptés aux tâches qu'il exécute, ne fait pas de gestes pouvant le mettre en danger...". La compétence 7 "Fait preuve d'initiative" est détaillée en plusieurs items : "A su s'intégrer facilement au sein

Évaluation du stage en entreprise



Évaluation du stage par le tuteur

Nom du stagiaire :

Prénom :

Compétences (Mettre une croix dans la case correspondante)	Non acquise	En cours d'acquisition	Acquise
Avoir un comportement responsable			
N'arrive pas en retard			
A toujours été présent			
Se présente avec une tenue correcte			
Fait preuve de respect vis-à-vis des personnels de l'entreprise			
Porte des vêtements adaptés aux tâches qu'il exécute			
Utilise les outils qui lui sont confiés avec précaution			
Ne fait pas de gestes pouvant le mettre en danger			
Est capable de mobiliser ses ressources intellectuelles			
Sait être autonome dans une tâche qui lui est confiée			
Fait preuve d'initiative			
A su s'intégrer facilement au sein de l'entreprise			
A manifesté de la curiosité			
A montré de la motivation dans les tâches qui lui ont été confiées			
A fait preuve d'initiative			

Date
Signature de l'élève :

Date
Signature du tuteur :

de l'entreprise, a manifesté de la curiosité", etc. Après le dernier stage, les enseignants peuvent comparer les fiches, repérer les progrès et valider.

Cas d'un parcours individualisé

Dans cette classe, comme le mentionnent les enseignants, les élèves ont souvent des problèmes de comportement ; ils ont une image négative de leur parcours scolaire et d'eux-mêmes, ils arrivent même en 3^e DP en pensant quitter le système éducatif ! (voir ci-dessous). Le rejet de l'école est tel que, pour certains, il faut envisager autre chose. Ainsi pour un élève, on a mis en place un parcours individualisé. Un contrat a été passé avec l'élève et sa famille. Pour éviter une sortie du système éducatif sans aucune qualification, cet élève s'engage à acquérir ses premières compétences professionnelles à l'issue de stages dans différentes entreprises pour lui permettre d'envisager par la suite une entrée en apprentissage. Après chaque stage, un bilan est fait au lycée par les trois parties concernées : enseignant, élève, famille. Les fiches mises en place pour tous les élèves ont été utilisées pour chacun des nombreux stages effectués par cet élève au cours de l'année. Chaque employeur mentionnait l'acquisition ou non des différentes compétences. Toutes ces fiches sont donc rassemblées par l'élève dans son livret.

Une attestation de compétences à la clé

Quel peut être l'usage d'un tel livret ? Chaque élève conserve dans son dossier l'ensemble de ses fiches attestant de la maîtrise de ses compétences. C'est d'ailleurs le nom que l'établissement a donné à ce livret : "attestations de compétences". L'élève dispose donc d'un livret personnel dans lequel il a rangé ses différentes attestations certifiées par les animateurs de clubs, de chefs d'entreprises, d'éducateurs ; il peut y ajouter les attestations de sécurité routière, et si l'élève a mené des actions

Point de vue d'une inspectrice de LP

La diversité des besoins des élèves engagés dans la voie professionnelle impose aux équipes d'adapter leurs pratiques pédagogiques et d'innover dans les organisations de façon à proposer des parcours de formation visant la réussite de tous, quelle que soit la formation suivie (CAP, bac pro). Le décrochage est très souvent dû au manque de motivation en raison de difficultés scolaires, d'orientations subies. Le livret de compétences expérimental peut être une piste pour ces élèves. Il valorise les réussites et les compétences développées en puisant dans l'environnement de l'élève, manifestant ainsi de la considération pour ce qu'il est, lui redonnant une image positive, pour lui-même mais aussi pour sa famille et l'équipe enseignante.

Régine Coste IEN mathématiques sciences



particulièrement remarquées, son maître de stage peut lui fournir une lettre de recommandation. Parfois, des compétences peuvent être signalées comme acquises à l'extérieur de l'école, alors qu'on constate que l'élève n'a pas toujours un comportement responsable dans la classe ou dans l'établissement. Est-ce à dire qu'elles ne sont pas vraiment acquises ? Les enseignants pensent que cela peut être le résultat d'une attitude de rejet du système scolaire qui pousserait l'élève en difficulté à manifester ainsi son opposition et ferait croire à un comportement irresponsable. L'élève en parcours individualisé a trouvé un intérêt à ce livret, il s'empressait de réclamer sa fiche d'évaluation à chaque fois qu'il partait en stage. Ses parents séparés se sont retrouvés pour la première fois ensemble lors d'une réunion-bilan au lycée. Et grâce à son dossier, il a pu plus facilement trouver un apprentissage en fin d'année. Pour les élèves en difficulté, selon le professeur responsable, ce dossier est devenu un support important pour un entretien d'embauche alors qu'ils ont tellement de mal à s'exprimer oralement. Il peut aussi remplacer ou alimenter une lettre de motivation. Enfin, cette évaluation partagée peut permettre des retours sur les apprentissages purement scolaires. Lorsque c'est le tuteur de stage, c'est-à-dire le professionnel, qui signale à l'élève que ses compétences en mesures et calculs sont insuffisantes pour exercer le métier qu'il envisage, ce discours a plus d'impact pour le jeune que celui du représentant de l'institution scolaire qu'il rejette ! □